



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 20 mars 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 31
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Denis HAMEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Guillaume RUET
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Laurent GOBET
Monsieur Rémi DETANG	Madame Christine MARTIN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Christophe AVENA
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Céline TONOT	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Claire TOMASELLI	Madame Brigitte POPARD	

Membres absents :

Monsieur Patrick BAUDEMENT	Monsieur Jean-François DODET pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Ludmila MONTEIRO pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Patrick CHAPUIS pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Association 60 000 rebonds Bourgogne-Franche-Comté – Demande de subvention

L'association 60 000 rebonds accompagne les entrepreneurs ayant cessé leur activité à se reconstruire et à donner une nouvelle impulsion à leur parcours professionnel.

Sa création en 2012 résulte du constat que 60 000 entreprises (*) cesseraient leur activité chaque année en France, une étape bien souvent douloureuse pour l'entrepreneur, parmi lesquels se trouvent des talents et des expertises essentielles pour l'entrepreneuriat français et pour la vitalité de l'économie et des territoires. Or, rien n'existe pour les aider à rebondir, vite et durablement.

(66 000 cessations d'activité en 2024, 55 000 en 2023, 41 000 en 2022, 27 000 en 2021)*

60 000 rebonds répond à une triple vocation :

- sociale, aux côtés des entrepreneurs qui ont fait faillite, en les accompagnant dans leur rebond soit vers une nouvelle aventure entrepreneuriale, soit vers un emploi salarié en entreprise ;
- économique, en réinsérant dans le monde de l'entreprise des hommes et des femmes qui ont grandi grâce à leur échec et sont prêts à prendre à nouveau des risques au service de notre économie et nos territoires ;
- humaine, en changeant le regard de notre société sur l'échec.

Un dispositif d'accompagnement sur mesure, gratuit et de proximité, est proposé à tout entrepreneur qui en fait la demande :

- Le coaching avec un professionnel certifié dont le rôle est d'aider l'entrepreneur à prendre du recul sur la situation qu'il vit et progressivement à retrouver une énergie, une confiance en soi pour lui permettre de se relancer dans un nouveau projet professionnel ;
- Le parrainage d'un chef d'entreprise ou d'un cadre dirigeant dont le rôle est d'aider l'entrepreneur en rebond à mettre en place un plan d'action pour réaliser le projet professionnel envisagé, qu'il soit salarial ou entrepreneurial ;
- L'expert métier par un professionnel qui apporte son regard et ses compétences propres à son secteur sur des questions techniques (juridique, RH, comptable etc.). Il peut être amené à animer des ateliers thématiques sur son secteur ;
- Des réunions mensuelles permettant aux entrepreneurs accompagnés de partager leur actualité, d'échanger dans un cadre bienveillant ;
- Des ateliers thématiques animés par des experts métiers permettant de compléter des besoins rencontrés par les entrepreneurs dans leur parcours de rebond.

L'association est implantée dans 10 régions, dont la Bourgogne-Franche-Comté, et présente dans 66 villes, dont Dijon depuis 2022.

Après avoir accompagné 112 entrepreneurs sur l'année 2024 contre 75 en 2023, avec 108 bénévoles engagés contre 63, 44 parrains/marraines contre 32, 26 coachs certifiés contre 17, 28 experts métiers contre 14 et 10 ambassadeurs rebond contre 7 (voir le rapport d'activité ci-annexé), l'association est en plein développement et compte sur l'année 2024, 29 entrepreneurs ayant réussi à « rebondir » dont 39 % de femmes. A noter que 50 % des entrepreneurs accompagnés sont situés sur le territoire de Dijon.

Parmi les temps forts de l'année écoulée figure la 1ère édition, le 13 mars 2024, du Prix Guillaume MULLIEZ (Président National de 60 000 rebonds décédé accidentellement) mettant en compétition 100 entrepreneurs dont 4 ont été primés, parmi lesquels Sébastien BRICOUT, fondateur de l'entreprise Le Domaine du Goût à Dijon, à présent directeur de l'Audace d'Entreprendre.

Des conventions de partenariat ont été signées avec l'URSSAF, l'Ordre des Avocats, l'Ordre des experts comptables et un travail initié en synergie avec différentes structures, comme le tribunal de commerce, la CCI Côte-d'Or Métropole de Bourgogne, les mandataires judiciaires, le Réseau Entreprendre, Pôle Emploi, etc.

Les ambitions de l'association pour 2025 sont les suivantes :

- gérer l'afflux d'entrepreneurs post-liquidation en renforçant le nombre de bénévoles et en tissant des liens forts avec les tribunaux de commerce et les professions liées ;
- renforcer l'implication des bénévoles par des formations à l'accompagnement et des actions collaboratives pour le partage des bonnes pratiques ;
- pérenniser le financement de l'association en multipliant les événements solidaires en lien avec les mécènes ;
- promouvoir le changement de regard sur l'échec par la création d'événements dédiés ;
- rendre visible l'association sur le territoire en développant des actions de communication auprès de l'écosystème entrepreneurial.

Par courrier du 28 janvier 2025, le Président de l'Association 60 000 Rebonds Bourgogne-Franche-Comté, Frédéric LIOTARD, sollicite de Dijon métropole un accompagnement financier de 10 000 € aux côtés de la région BFC sollicitée à hauteur de 40 000 € et cela conformément au budget prévisionnel 2025 d'un montant total de 90 000 €, ci-annexé.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 10 000 € au titre de l'exercice 2025 à l'association 60 000 Rebonds Bourgogne-Franche-Comté, selon les modalités énoncées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice en cours.

SCRUTIN	POUR : 41	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	